

SIROP D'RL

La gazette de la section SNJ-CGT du *Républicain Lorrain*



L'effort, ça rapporte

Vous souvenez-vous de ce communiqué de fin 2022, annonçant « un cadeau de Noël de la CFDT » ? Il était question de s'inscrire à la Société civile des auteurs multimédia (Scam). La procédure était annoncée longue et fastidieuse. Elle l'est... mais pas pire qu'une déclaration d'impôts. Et au moins, ça rapporte ! Au SNJ-CGT, elle a fait gagner 1500 € à son testeur, prélèvements déduits. Et « même » les SR y ont droit !

Un « oui » pour la vie

Parce que nous mettons de nous dans nos textes, photos, titres, mises en page, nous avons des droits sur nos productions. Un accord signé au niveau d'Ebra nous accorde un maximum de 71€ par mois bruts pour les céder au groupe qui en fera ce qu'il veut, dans la limite de notre droit moral. Si nous ne disons pas « non » avant octobre, c'est un « oui » pour la vie. Si nous refusons, nous pouvons changer d'avis plus tard. Face aux successions de suppléments et partenariats, cette seconde option est la voie de la raison. Un communiqué juridique sur la question est en préparation.



La petite bête

La section SNJ-CGT du *Républicain Lorrain* n'est pas élue ni représentative. Elle est née après les dernières élections de 2019. Elle a voulu travailler avec les collègues en place, de tous collèges, et au delà des frontières du RL. Aujourd'hui encore, chaque tentative provoque des levées de boucliers. Ce qui a contraint la section à travailler seule. Elle est restée une petite bête, qui, à la lecture des derniers compte-rendus officiels de CSE dérange (démange?) pourtant beaucoup la Direction.

Pourquoi ? Parce que la section permet à des salariés anonymes de poser leurs questions. Qu'elle les renseigne sur leurs droits. Qu'elle les aide à remonter la pente quand on voudrait les pousser vers la sortie. Qu'elle révèle les injustices. Parce que, malgré tout, elle parvient à dialoguer avec certains représentants du personnel, à trouver des convergences.

La section SNJ-CGT a peut-être vocation à rester petite. Mais pas seule. La Direction feint de ne pas comprendre ses interrogations sur les articles flirtant avec la communication ; ou sur la stigmatisation de la Rédaction du *Républicain Lorrain* par rapport aux autres journaux ou aux autres collèges ; sur les dimanches ou encore l'organisation des services; etc.

Mais la Direction n'a pas compris... Elle montre la petite bête du doigt dans l'espoir que la masse des mécontents l'écrase pour se soulager. Comme si cela allait régler les problèmes. La petite bête, elle, sait très bien qu'elle ne mangera pas la grosse. Quel intérêt aurait-elle à la division ? Elle n'est pas si... bête !



Equilibre à deux vitesses

En 2023, le souci des permanences de nuit a déjà été évoqué à plusieurs reprises en CSE. Mais il aura fallu attendre que l'agence de Metz demande leur suppression au CSSCT pour qu'il soit abordé sérieusement, le 16 mai. La Direction répond que ce « choix éditorial fort » nécessite une vraie réflexion de fond. Ceci alors qu'elle a acté, tambour battant et de manière unilatérale, une limitation du travail des journalistes le dimanche pour, soit disant, « préserver un équilibre entre vie personnelle et professionnelle ». Quand les économies sortent de l'équation, le fameux équilibre semble soudain bien moins urgent...

Pense pas bête

Date à retenir

CSE : prochaine réunion mardi 19 septembre. Vous pouvez nous faire parvenir vos questions jusqu'à sept jours avant. Anonymat préservé.

Info utile

Tout achat d'un vélo pour se rendre sur son lieu de travail est remboursé dans la limite de 200 €, Pour ce faire, la facture doit être adressée à la Directrice des ressources humaines, Diane Ravel.

**Rendez-vous mensuel
de l'équipe du SNJ-CGT du
Républicain Lorrain
(snjcgterv@gmail.com)**

Le mot du mois : « curation »

« Curation ». Employé officiellement lors du CSE du 16 mai 2023 (publié ce mois-ci sur Pixis), pour parler des articles de confrères refusant de mutualiser leurs écrits avec d'autres journaux Ebra sans rémunération et accusés de mener « des combats d'un autre monde » par le Directeur général.

Le Rédacteur en chef parle de « bug » et de « curation » lorsque ces articles se retrouvent malgré tout ailleurs que dans les colonnes ou sur le site web du RL. Ainsi, miracle, le journaliste se voit privé de la pige qu'il demande légitimement pour le travail effectué pour le RL et utilisé par un autre journal du pôle. Oui, car ERV n'est pas notre employeur...

Toutefois, on nous dit que « la curation n'existe pas dans le groupe Ebra », ce ne sont que des « défaillances humaines », « un droit pas respecté », certes, mais sans « volonté de la Direction ». En clair : des journalistes rétrogrades font valoir leur droit ; Ebra le respecte, en principe. Mais quand ce n'est pas le cas... eh ben, tant pis !

Et puis, comme c'est si bien dit et répété régulièrement en CSE : « Ceux qui ne sont pas contents n'ont qu'à partir ! » Belle vision de la vie d'une entreprise, qui, transposée à la vie en société, colle parfaitement avec la vision exprimée en édito récemment par le Rédacteur en chef : « faire le tri entre le bon grain et l'ivraie ». Une bonne curation, en somme.

